

## Rapport public

**Date d'émission du rapport :** 25 novembre 2025

**Numéro d'inspection :** 2025-1223-0004

**Type d'inspection :**

Inspection proactive de conformité

**Titulaire de permis :** Morriston Park Nursing Home Inc.

**Foyer de soins de longue durée et ville :** Morriston Park Nursing Home, Puslinch

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 18 au 21 et du 24 au 25 novembre 2025.

Les inspections concernaient :

- Le signalement : n° 00160670 – inspection proactive de la conformité

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Soins liés à l'incontinence

Prévention et contrôle des infections

Prévention des mauvais traitements et de la négligence

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

### AVIS ÉCRIT : Programme de prévention et de contrôle des infections

Problème de conformité n° 001 - Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1. de la

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District du Centre-Ouest**

609, rue Kumpf, bureau 105  
Waterloo (Ontario) N2V 1K8  
Téléphone : 888 432-7901

LRSLD (2021)

**Non-respect de : l'alinéa 102 (2) b) du Règl. de l'Ont. 246/22**

Programme de prévention et de contrôle des infections

Paragraphe 102 (2) Le titulaire de permis met en œuvre ce qui suit :

b) les normes ou protocoles que délivre le directeur à l'égard de la prévention et du contrôle des infections. Règl. de l'Ont. 246/22, par. 102 (2).

Conformément à l'exigence supplémentaire 10.4 (h) de la norme de PCI pour les foyers de soins de longue durée (avril 2022, révisée en septembre 2023), le personnel n'a pas aidé 13 personnes résidentes à se laver les mains avant de recevoir leur repas le 19 novembre 2025.

Sources : observations du 19 novembre 2025, norme de PCI (avril 2022, révisée en septembre 2023), et entretien avec le ou la responsable de la PCI.